



CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA **Mercredi, 23 février 2022**

Textes :

- Kazimiro Rudolph JOCONDO, Directeur des Affaires politiques
- Vladimir MONTEIRO, porte-parole de la MINUSCA
- Lieutenant-Colonel Abdoul Aziz OUÉDRAOGO, porte-parole de la Force
- Commissaire Serge Ntolo MINKO, porte-parole de la Police

DIRECTEUR DES AFFAIRES POLITIQUES DE LA MINUSCA

LA MINUSCA est censée rendre compte au Conseil de sécurité tous les quatre mois à travers le rapport du Secrétaire général qui met l'accent sur tous les aspects du mandat. Le rapport du Secrétaire général porte aussi sur le processus de paix, le dialogue politique, la situation humanitaire, les droits de l'homme, etc. C'est dans ce cadre que Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Mankeur Ndiaye, est intervenu Conseil de sécurité.

Dans son allocution au Conseil de sécurité, le Représentant spécial a abordé plusieurs thèmes notamment le processus de paix marqué par des progrès mais aussi « *des défis toujours présents* ». A cet effet, le Représentant spécial souligne que la feuille de route conjointe de la CIRGL du 16 septembre 2021 (...) gagnerait à renforcer son ancrage dans l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation. Concernant la feuille de route, il appelle le Gouvernement à en « *définir les mécanismes de suivi, en les rendant opérationnels, adossés à un calendrier clair et en responsabilisant chacune des parties prenantes* ».

Sur le processus politique, le Représentant spécial appelle tous les acteurs politiques à poursuivre « l'élan positif afin de contribuer à la tenue d'un dialogue républicain sincère, inclusif et constructif, de nature à générer des accords en faveur de la stabilité et de la réconciliation nationale ». Tout en soulignant, la contribution de la MINUSCA et des partenaires pour aider à sortir de l'impasse dans laquelle les préparatifs du dialogue républicain se trouvaient, le Représentant spécial a indiqué que la MINUSCA continuera à soutenir le processus préparatoire et la création de conditions propices à la bonne tenue du dialogue prévu en mars prochain. De même, il a souligné que la Mission continue de soutenir les autorités nationales afin de s'assurer de la bonne tenue des élections locales en septembre 2022, et appelle la communauté internationale à poursuivre son soutien à l'organisation de ces élections qui découlent des dispositions de l'Accord de paix et estimés à quelque dix millions de dollars US.

Sur le plan sécuritaire, le Représentant spécial a indiqué que malgré la déclaration du cessez-le-feu unilatéral en octobre 2021, la situation sécuritaire demeure préoccupante avec des opérations militaires contre des groupes armés, membres de la CPC et les représailles menées par les groupes

armés à la fois contre les forces de sécurité nationale et les populations. « Je note les progrès réalisés au cours de ces opérations en termes de reprise du contrôle du territoire, précédemment occupé par des groupes armés », a souligné le Représentant spécial.

Le Représentant spécial encourage le Gouvernement « à explorer une démarche plus équilibrée qui tempère la prédominance des opérations militaires par la poursuite, des processus politique et de paix », soulignant que « l'action militaire est certes nécessaire, mais pas suffisante à elle seule pour apporter des solutions politiques durables à la crise centrafricaine ». « Non, il n'y aura pas de solution militaire exclusive à la crise », a-t-il dit, en précisant que le recours actuel aux supplétifs par les forces armées centrafricaines, « est susceptible de compromettre les initiatives de désarmement, de démobilisation et de réintégration en cours, de ruiner les gains engrangés dans le processus de réforme du secteur de la sécurité, de fragiliser l'œuvre de réconciliation nationale et de répandre un climat de suspicion mutuelle ».

Le Représentant spécial déplore également des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises par toutes les parties au conflit, y compris l'usage excessif de la force, et « exhorte les autorités centrafricaines à mener les enquêtes requises, poursuivre les auteurs de ces violations et rendre ainsi justice aux victimes ».

Parmi les autres points évoqués lors du briefing du Conseil de sécurité du mardi 22 février figure l'utilisation d'engins explosifs par les parties au conflit notamment dans l'Ouest du pays. Le Représentant spécial condamne fermement l'utilisation des engins explosifs aux conséquences dramatiques et appelle les parties prenantes au conflit à renoncer à leur usage immédiatement. Face à leur utilisation, il encourage le Gouvernement centrafricain à explorer avec le soutien des partenaires la mise en place d'un mécanisme national en charge de la lutte antimines.

Parmi les développements positifs en RCA, le Représentant spécial a salué les autorités nationales dans leur volonté de mise en œuvre de la feuille de route sur la Réforme du Secteur de la Sécurité, approuvée par le chef de l'État en août 2021, ainsi que les efforts déployés pour l'opérationnalisation de la Commission Vérité, Justice, Réparation et Réconciliation, dont les membres, nommés dans le respect de la parité homme/femme, sont à pied d'œuvre.

Le Représentant spécial déplore par ailleurs « le climat délétère entretenu par des campagnes de désinformation qui nuisent aux relations entre le Gouvernement, la population et la MINUSCA, et appelle le gouvernement à lutter contre ses agissements, y compris à travers des poursuites judiciaires, « pour renforcer notre collaboration dans la mise en œuvre conjointe du mandat que le Conseil de sécurité nous a confié ».

De même, le Représentant spécial déplore les violations de l'Accord de siège (SOFA), avec 17 violations documentées entre le 1^{er} octobre 2021 et 1^{er} février 2022, tout en saluant « la réactivité du Président de la République face aux cas de violations du SOFA soumis à sa haute attention » ainsi que la disponibilité du nouveau Premier Ministre à cet égard. « En RCA, les progrès sont réels, mais les défis restent nombreux. Le rôle actif de la Mission demeure essentiel pour soutenir les ajustements nécessaires au processus de paix dont les contours sont dessinés par l'Accord de paix, la feuille de route conjointe, le dialogue républicain et les élections locales », a dit le Représentant spécial en concluant ses propos devant le Conseil de sécurité.

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

- Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en République centrafricaine et Chef de la MINUSCA, Mankeur Ndiaye, a présenté mardi, le rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine au Conseil de sécurité.

La session a été notamment marquée par les interventions de la Ministre des Affaires Etrangères, de la Francophonie et des centrafricains de l'étranger, Sylvie Baïpo-Témon, du Représentant Spécial et Chef du Bureau de l'Union Africaine (UA) en RCA, Bertino Mathias Matondo, et du Secrétaire Exécutif de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), João Samuel Caholo.

- La Représentante spéciale adjointe, Lizbeth Cullity, remet aujourd'hui des équipements et matériels au bureau du plan de l'Etat-major des FACA ainsi qu'à la Coordination Nationale pour la Réforme du secteur de sécurité (RSS). L'objectif est d'appuyer les institutions dans l'exécution de leurs missions, conformément au mandat de la MINUSCA sur la RSS. En début de semaine, le ministère des eaux et forêts avait également reçu des équipements de la Mission.

- Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, effectue une visite en RCA du 25 au 29 février 2022, axée sur la mise en œuvre du mandat de la MINUSCA et sur le processus politique et de paix en RCA.

Au cours de sa visite, le Secrétaire général adjoint sera reçu par les autorités centrafricaines, notamment le Président de la République, Faustin Archange Touadéra, et le Premier ministre, Felix Moloua, et aura des entretiens avec le bureau du comité d'organisation du dialogue républicain ainsi qu'avec la communauté diplomatique. Il entreprendra également des séances de travail avec les composantes de la MINUSCA et de l'équipe pays des Nations Unies.

Le Secrétaire général adjoint prévoit aussi de visiter un bureau de terrain de la MINUSCA. Un point de presse marquera la fin de la visite de M. Lacroix.

- Le leadership de la MINUSCA a poursuivi mardi ses contacts avec les autorités centrafricaines pour trouver une issue à la détention des quatre membres de son personnel chargés de la protection rapprochée du Chef d'état-major de la Force de la Mission, le Général Stéphane Marchenoir.

La MINUSCA rappelle que les quatre membres de son personnel venaient d'accompagner le Chef d'état-major en partance pour la France, lundi dernier, lorsqu'ils ont été arrêtés par les forces de défense et de sécurité centrafricaines à l'aéroport international de Bangui-M'poko.

La MINUSCA a également pris connaissance du communiqué du Procureur de la République près le Tribunal de Grande instance de Bangui, datée du 22 février 2022, annonçant l'ouverture d'une enquête.

La MINUSCA regrette l'incident du lundi 21 février 2022 et condamne de nouveau la tentative d'instrumentalisation et de manipulation de l'opinion publique, et rejette catégoriquement les accusations d'atteinte à la sûreté de l'Etat.

La MINUSCA tient à préciser que les quatre agents arrêtés ont été recrutés par l'organisation des Nations Unies et ont intégré l'équipe de protection rapprochée du Chef d'état-major de la Force de la Mission.

PROTECTION DES ENFANTS

- La section de protection des enfants de la MINUSCA a documenté 11 incidents vérifiés et neuf allégations des graves violations des droits des enfants, survenus entre le 11 et le 17 février. Les auteurs sont les groupes armés (5 incidents vérifiés et 9 allégués) les forces étatiques et autres personnels de sécurité (6 incidents vérifiés).

Par ailleurs, 18 sessions de sensibilisation sur la protection des enfants des graves violations de leurs droits ont été organisées à l'attention 579 participants, dont des FACA, des Forces de sécurité intérieure (FSI), autorités et leaders locaux.

AFFAIRES JUDICIAIRES ET PENITENTIAIRES

- Les 15 et 16 février, la section des affaires judiciaires et pénitentiaires de la MINUSCA et l'ONG Penal Reform International (PRI) ont lancé un projet pilote de réinsertion sociale des détenus dans le prison pour femmes de Bimbo et le centre de détention du Camp de Roux, à Bangui. Le projet vise l'alphabétisation des détenus dont les cours ont commencé le 18 février pour une période de trois mois. A Bouar, la MINUSCA, avec les autorités locales, a organisé un nouvel atelier sur la stratégie pour assurer la reprise et la réintégration de 103 prisonniers, qui s'étaient échappés de la prison de Bouar pendant la crise électorale.

DDR

- L'équipe DDR a facilité la mission de terrain d'une équipe de l'Unité d'exécution du Programme National de DDRR à Bria, du 14 au 16 février, qui a permis de verser les indemnités de réinsertion à 223 ex-combattants sur un total de 403.

COVID-19

Les chiffres de la Covid-19 au sein de la MINUSCA en date du 22 février 2022:

- Cas accumulés	1238
- Cas guéris	1204
- Cas actifs	16
- Décès	9

PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA

La situation sécuritaire sur l'ensemble du territoire a été quelque peu mouvementée au cours de la semaine écoulée. En raison de l'augmentation des mouvements des groupes armés dans certaines parties de l'arrière-pays, la Force a réadapté son dispositif en direction des zones les plus concernées afin d'assurer au mieux la protection des civils.

L'actualité de la Force a été marquée par les visites opérationnelles du leadership à dans la région ouest. Ainsi, le Commandant de la Force, le Général de corps d'armée Daniel Sidiki Traoré, s'est rendu à Bouar le vendredi 18 février 2022. Il y a rencontré le Bataillon bangladais qu'il a félicité et encouragé pour le professionnalisme et la détermination, surtout après l'attaque à l'engin explosif en fin d'année dernière.

De son côté, le Chef d'État-Major, le Général de brigade Stéphane Marchenoir, s'est quant à lui rendu du 14 au 19 février 2022 à Berbérati, Bouar, Béloko et Baboua afin de rencontrer les casques bleus des bases opérationnelles avancées, échanger avec les autorités locales et les autres partenaires et discuter avec les populations civiles.

S'agissant de la région Ouest, la situation sécuritaire a été quelque peu tendue, avec une augmentation des violations des droits de l'homme par les éléments de la CPC dans la zone de Nzakoun (86 km de Paoua) et ses environs. Des présences de groupes armés ont été signalées à Baoro. De même, le 18 février, selon des informations reçues des FSI et des autorités locales, un groupe armé procédait à un recrutement de jeunes dans la zone de Moyo, située à environ 15km de Mainodjo. Dès le lendemain, une patrouille robuste de vérification de la Force a été lancée sur l'axe Mainodjo-Maitikoulou. De sources locales, l'arrivée de la patrouille sur les lieux a fait fuir les éléments armés en direction Silambi, à la frontière avec le Tchad.

La situation sécuritaire mouvementée à l'ouest explique les visites du Commandant de la Force et de son Chef d'État-Major pour s'enquérir de la réalité du terrain et donner les instructions nécessaires pour une prise en compte effective des problèmes rencontrés. Le contingent camerounais en exécution d'une mission commandée s'est rendu à Kaboro où il a secouru quatre otages précédemment enlevés par des éléments armés et les ont ramenés à Bossangoa où ils ont été pris en charge. Par la suite ils ont été conduits en toute sécurité et remis aux casques bleus pakistanais qui les ont acheminés à Batangafo et remis à des structures adéquates. En raison toujours présente des engins explosifs improvisés, les équipes spécialisées de la Force poursuivent la dépollution des axes principaux.

Dans la région centre, l'atmosphère d'insécurité qui prévalait à Ouandago continue d'être une préoccupation majeure pour la Force. A la suite des nombreux cas d'activités criminelles, une opération conjointe de bouclage et de fouille a été conduite par la Gendarmerie de Kaga-Bandoro, UNPOL et le bataillon burundais, dans le but de débusquer les auteurs de cette insécurité persistante dans la zone. Ainsi, le 18 février le commandant de secteur lors d'une visite a pu constater l'évolution de l'opération et les résultats déjà engrangés. Dix suspects ont déjà été arrêtés en possession d'armes de fabrication locale, de narcotiques et de chanvre indien, et sont en détention en attente d'être transférés à Kaga-Bandoro.

La situation sécuritaire dans la partie Est du territoire de la RCA reste marquée par des incidents impliquant des éleveurs. Le 18 février, le contingent zambien en coordination avec UNPOL, la composante civile de la mission, les FACA et les FSI ont conduit une patrouille à Kidjidji (village situé à 83 km au sud-ouest de BIRAO, le long de l'axe Toumou. L'objet était de vérifier une information faisant état d'un clash entre deux groupes nomades Messiriyas et des habitants locaux. En réalité, il s'agissait d'un affrontement entre ses deux groupes pour une question d'eau et a engendré 2 blessés admis à l'hôpital de Birao. Deux des agresseurs sont également détenus à la gendarmerie. Des dialogues sont engagés pour apaiser la situation et permettre un retour à la normale. Les sensibilisations sur les questions de transhumance se poursuivent afin de trouver des solutions pacifiques et durables au problème.

ACTIVITES DE SOUTIEN AUX POPULATIONS

À Bangui comme dans plusieurs villes du pays, les opérations traditionnelles de distribution d'eau par la Force se poursuivent, au profit de milliers de personnes. Les casques bleus contribuent ainsi au bien-être des populations civiles pour lesquelles ils sont engagés jour et nuit.

Dans la région Est, le contingent rwandais continue les travaux de construction de la salle de conférence de Bria. Dans la région Centre, l'équipe d'engagement féminine du contingent pakistanais a eu une séance d'échanges et de débats avec des femmes et des jeunes filles de Kaga-Bandoro autour de la question des abus et exploitation sexuels.

A l'Ouest, l'officier CIMIC du secteur accompagné d'une équipe a rendu visite aux populations affectées par l'incendie dans la ville de Galille. Une action future serait envisagée afin d'atténuer la souffrance des victimes ayant tout perdu. L'hôpital du contingent bangladais a pris en charge 28 patients sur la période écoulée.

PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA

La semaine qui s'achève a été caractérisée par plusieurs activités au sein de la composante police de la MINUSCA.

Le 16 février 2022, le chef d'UNPOL est intervenu lors d'un colloque de trois jours, organisé par ONU Femmes Centrafrique à Bangui sur « la prévention des VBG, Exploitation et Abus sexuels », notamment le renforcement de capacités des acteurs de la justice sur le genre.

Parlant de prévention des abus et violations susmentionnés, le Commissaire de Police Christophe Bizimungu a mis rappelé « l'influence des mythes dans les enquêtes, les poursuites et les procès liés aux violences sexuelles » particulièrement le mythe du viol, et a exhorté ses interlocuteurs à plus d'objectivité devant des cas de violences issues des relations sexuelles non consentantes, pour lutter contre l'impunité.

Le 16 février toujours, une séance de travail a eu lieu entre UNPOL, le PNUD et le gouvernement destinée à faire l'évaluation des appuis des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) au profit

de l'Unité Mixte d'Intervention Rapide et de Répression des Violences Sexuelles faites aux femmes et aux enfants (UMIRR).

Le 15 février, le pilier Développement UNPOL a facilité le déploiement de cinq gendarmes dont quatre pour Bangassou et un à destination d'Obo par un vol UN. Cet appui rentre dans le cadre de la restauration de l'autorité de l'Etat et la mise en œuvre du Plan Global de Redimensionnement et de Redéploiement (PGRR) des Forces de Sécurité Intérieure (FSI) conformément au mandat de la Police de la MINUSCA.

De même, le Pilier Développement d'UNPOL a participé à la 10^{ème} réunion du Comité Technique Mixte de Recrutement (CTMR), axé sur le budget prévisionnel du recrutement des FSI.

Le pilier développement d'UNPOL a pris part aux côtés du PNUD et des FSI à une rencontre sur la relance du processus du test de sélection et de formation des Officiers de Police Judiciaire (OPJ).

Les 15 et 16 février, UNPOL a participé aux activités de l'atelier de relecture de la Stratégie Nationale de la Réforme du Secteur de la Sécurité (SNRSS) 2017-2021 en vue de peaufiner le projet de la stratégie pour la période 2022-2027. Cet atelier a une soixantaine d'experts nationaux et internationaux. Ladite activité stratégique, soutenue par la section RSS de la MINUSCA et UNPOL, s'inscrit dans les priorités de la feuille de route RSS et vise à doter la RCA d'une stratégie nationale RSS actualisée, pertinente et réaliste.

APPUI OPERATIONNEL

En régions, particulièrement dans la Nana-Gribizi et dans le souci d'apporter des solutions aux exactions orchestrées par le groupe d'auto-défense de la ville de Ouandago, (50 km de Kaga Bandoro), UNPOL et les FSI ont lancé une opération de sécurisation conjointe de cette localité du 17 au 24 février. Cette opération consiste à quadriller toute la zone concernée par des patrouilles nocturnes et diurnes des opérations de fouilles de personnes, des maisons et interpellations des personnes suspectes et la prévention d'une crise humanitaire.

Le bilan a mi-parcours fait état de 11 personnes interpellées, 11 armes de fabrication artisanale saisies et plus de 10Kg de chanvre indien saisis. La population par le truchement du maire de la commune de Ouandago a apprécié cette opération et a recommandé la présence des forces de sécurité intérieure, à leurs côtés.

Le 18 février, une équipe mixte constituée des officiers de police des Nations Unies, des FSI, des FACA et la section des affaires civiles de la MINUSCA, sous escorte du bataillon Zambien, a effectué une mission d'évaluation sécuritaire au village Kidjidji (Bira). Ledit village a été l'objet d'un conflit lié à la transhumance entre les communautés Taisha et Missirva et qui a fait deux victimes dans la nuit du 17 au 18 février 2022. L'intervention de la MINUSCA et des FSI a permis l'évacuation d'urgence des blessés à Bira et l'interpellation des auteurs.

Le 16 février, les UNPOL de l'unité de police constituée du Congo détachée à Tagbara, a assuré la couverture sécuritaire de la distribution de kits complets de couvertures, bâches, savons, jerrican nattes, seau et autres lampes solaires au profit de 114 ménages des personnes déplacées du village Zoumaco.

Le 19 février, les UNPOL et leurs homologues des FSI de la Brigade Territoriale de Bangui ont sécurisé la deuxième édition du Duathlon International 2022 à Bangui.

En mentorat et monitoring, les FSI de la Brigade Territoriale de Bangui ont reçu le 21 février, la visite des UNPOL de la section Renseignement et Analyse Criminelle.

Cette session entre dans le cadre d'un vaste programme entamé depuis le 14 février, en vue de la transmission des connaissances en matière de l'importance des indices et d'analyses dans la lutte contre la criminalité aux FSI. Ladite équipe a procédé à l'installation d'une base de données permettant d'analyser et comprendre l'environnement criminel de sa zone de compétence.

Plusieurs unités de la ville de Bangui à l'instar de la CIC, DSPJ, SRI, BTB, PK12, BIMBO et les Commissariat des 1^{er}, 2^e et 7^e Arrondissement de Bangui ont déjà bénéficié de cette formation.

© SCPI 2022